



77^{Eme} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES

SIXIEME COMMISSION

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous adresser, avant tout propos, mes sincères félicitations pour votre nomination à la tête de la 6^{ème} Commission et pour votre conduite remarquable de nos travaux.

Soyez assuré du plein soutien de la Côte d'Ivoire dans l'accomplissement de cette tâche.

Je remercie également toutes les instances impliquées dans la gestion du système de justice des Nations Unies, en particulier le Secrétaire général, le Bureau des services d'Ombudsman et le Conseil de justice interne, pour leurs rapports éclairants.

Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par le Royaume du Maroc au nom du Groupe Africain et voudrait faire les observations ci-après, à titre national.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire reste attachée à un système judiciaire des Nations Unies dont la qualité renforce la crédibilité, l'audience et l'autorité de notre Organisation commune.

Alors que le multilatéralisme et la bonne gouvernance internationale sont mis à rude épreuve, une gestion exemplaire des différents services judiciaires de l'ONU, peut servir de modèle et de source d'inspiration à ses Etats membres.

C'est pourquoi, ma délégation se réjouit des progrès enregistrés dans l'amélioration du fonctionnement du système de justice des Nations Unies, comme l'attestent les chiffres communiqués par le Conseil de justice interne, en sa qualité de gestionnaire central dudit système.

Monsieur le Président,

La réduction du nombre de dossiers en instance et le traitement diligent des nouveaux cas, notamment au sein des Tribunaux du Contentieux administratif et d'Appel ainsi que du

